

## COVID-19

Update : 22/10/2020

### GEORGIE

---

**Tous les voyages vers la Géorgie sont strictement déconseillés.**

En raison de la crise du coronavirus, seuls **les voyageurs Géorgiens sont autorisés à entrer sur le territoire** jusqu'à nouvel ordre.

A la date du 20 octobre, **toutes les frontières terrestres sont fermées et tous les vols réguliers sont suspendus** jusqu'au 1er novembre.

Les mesures en vigueur sont évolutives. Il est recommandé de suivre les recommandations des autorités belges le [site](#) du SPF Affaires étrangères et du [Centre de santé publique géorgien](#).

### Mesures à respecter en Géorgie

Suite à l'augmentation du nombre de cas, notamment dans l'Ouest du pays, de nouvelles mesures sont en vigueur depuis le 25 septembre 2020 pour toute la région d'Adjarie :

- Fermeture des restaurants et des lieux accueillant du public après 22 heures ;
- Suspension des transports en commun.

Les mesures suivantes sont d'application dans l'ensemble du pays :

- Le port d'un masque couvrant le nez et la bouche est obligatoire dans les lieux publics clos
- Le respect de distanciation sociale ;
- Les taxis ne peuvent transporter plus de deux passagers assis à l'arrière.

### MESURES ECONOMIQUES – COVID-19

---

Update : 29/04/2020

#### Mesures fiscales - directes et indirectes

Découvrez [ici](#) le résumé complet des mesures fiscales et des allègements proposés par le gouvernement géorgien en réponse au COVID-19.

#### Mesures liées à l'emploi

- Les employés qui ont perdu leur emploi ou qui sont en congé sans solde recevront 1 200 GEL d'aide sur une période de six mois (200 GEL par mois)

- Les employeurs recevront des subventions de l'État pour chaque emploi maintenu.
  - Pendant six mois, les salaires allant jusqu'à 750 GEL seront entièrement exonérés de l'impôt sur le revenu
  - Pour les salaires allant jusqu'à 1 500 GEL, 750 GEL seront exonérés d'impôts sur le revenu
- Les personnes employées dans le secteur informel ou les travailleurs indépendants recevront une aide unique de 300 GEL si elles fournissent une preuve de perte de revenu.

### **Mesures de relance économique**

- Durant six mois, le gouvernement subventionnera 80 % des frais d'intérêts sur l'emprunt bancaires pour les petits hôtels.
- Toutes les personnes morales auront la possibilité de restructurer leurs prêts.
- Les banques commerciales recevront 600 millions de GEL de ressources à long terme.

### **Villages, agriculture, développement régional**

- Subventions pouvant aller jusqu'à 30 000 GEL
- Crédit agricole – financement des cultures annuelles :
  - Financement intégral des intérêts sur les prêts
  - Volume total estimé des prêts : 50 millions de GEL
  - Nombre de bénéficiaires : 5 000